

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

### MINISTERE DE LA CULTURE ET D LA COMMUNICATION



### FONDS DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES URBAINES

#### - APPEL A CANDIDATURES -

Le Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, lance le 5<sup>ème</sup> appel à projets du Fonds de Développement des Cultures Urbaines (FDCU). Mis en place depuis 2018 pour soutenir le développement du secteur des cultures urbaines au Sénégal, le FDCU est destiné à soutenir les projets de toutes les disciplines des cultures urbaines. Sont concernées par cet appel les associations et organisations spécialisées dans les cultures urbaines porteuses de projets de formation, de production, de création, d'échanges et de mobilité.

Les candidatures féminines sont particulièrement recommandées.

#### **COMPOSITION DU DOSSIER :**

Le dossier de candidature comprend :

- Récépissé / NINEA de la structure
- Statuts / règlement intérieur
- Rapport d'activité de l'année 2020
- la fiche de projet dûment remplie (au format PDF) ;
- le descriptif du projet dûment rempli (au format PDF) ;
- une copie scannée du relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de la structure.

**NB :** Les RIB au nom du président de l'association ou d'un des membres entraînent le rejet systématique du dossier ;

- les conventions avec les structures associées/partenaires du projet mentionnées dans le plan de financement ;
- Cinq attestations au moins de polices d'assurance ou d'affiliation à une mutuelle reconnue pour des membres de la structure;
- le NINEA est **obligatoire** pour toutes les entreprises et fortement recommandé pour les associations.

#### **DEPOT:**

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés au niveau des **Centres Culturels Régionaux** et par voie électronique à l'adresse suivante : [fondevculture@gmail.com](mailto:fondevculture@gmail.com) au plus tard le **vendredi 26 février 2021 à 17 heures délai de rigueur.**